




HSE PRO 42 001		Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024	N° révision: 03
----------------	--	-------------------------------	-------------------------------	-----------------

PRINCIPALES MODIFICATIONS DES REVISIONS


N° Révision	Date de révision	Auteur	Principales modifications de la révision
01	23/06/2011	Marcel LIKOUM	Insertion fréquence échantillonnage FAC
02	05/04/2017	Cedrick NKUITCHOUA	Révision générale
03	21/03/2024	Emmanuel NSOUMB	Standards de performance ASI V3 chapitre 6.1

	Rédacteur :	Vérificateur :	Approbateur :
Fonction :	Responsable environnement	Superviseur HSE-FORM-COM	Surintendant HSEQ
Nom:	Emmanuel NSOUMB	Catherine MOMHA	Serge IMOMA
Date et Visa:	 25.03.24	 25-03-2024	 25/03/2024

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024	N° révision: 03

Table des matières

1. CHAMP D'APPLICATION	3
2. ROLES ET RESPONSABILITES.....	4
2.1. DIRECTEUR DU SITE.....	4
2.2. SURINTENDANTS DES OPERATIONS ET DE LA MAINTENANCE	4
2.3. SURINTENDANT SSEQ	5
2.4. RESPONSABLE ENVIRONNEMENT	5
2.5. EMPLOYES ET ENTREPRENEURS.....	5
3. PLANIFICATION	6
3.1. SUIVI DES EMISSIONS DANS L'AIR	6
3.2. DETERMINATION DES SOURCES D'EMISSIONS A L'AIR.....	10
3.3. IDENTIFICATION DES IMPACTS (COMMUNAUTE ET ENVIRONNEMENT).....	13
3.4. GESTION DU RISQUE ASSOCIE AUX CHANGEMENTS.....	14
3.5. DEMONSTRATION DE LA CONFORMITE	14
4. MISE EN ŒUVRE ET FONCTIONNEMENT	16
4.1. CONTROLE DES EMISSIONS A L'AIR.....	16
4.2. PLANS D'URGENCES ET REPONSES AUX CONDITIONS ANORMALES D'OPERATIONS ET DE DISPERSION ATMOSPHERIQUES.....	16
5. MESURES ET PERFORMANCES	17
5.1. MESURE ET SURVEILLANCE.....	17
5.2. GESTION DE LA QUALITE.....	19
6. COMMUNICATION	19
7. FORMATION.....	19
8. REVISION	19

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR			
HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024	N° révision: 03	

INTRODUCTION

Alucam possède et exploite un site industriel situé à Edéa au Cameroun.

L'établissement industriel Alucam interagit avec le milieu récepteur, en émettant dans l'air, différents contaminants comme le fluorure d'hydrogène, le dioxyde de soufre, les HAP et des poussières. Ces émissions et leurs interactions ont le potentiel d'avoir un impact négatif sur l'environnement et sur les communautés avoisinantes.

En vertu des dispositions réglementaires, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable du Cameroun étudie l'audit environnemental afin de délivrer à Alucam/Socatral le certificat de conformité environnemental devant lui permettre de réaliser ses activités. Le permis d'exploitation fixe les exigences que le site industriel doit satisfaire en ce qui concerne les émissions de contaminants dans l'atmosphère (Voir les nouvelles normes).

Cette procédure traduit l'application du standard de performance E2 au sein de l'établissement industriel Alucam. Elle décrit comment le site industriel mesure les émissions des polluants atmosphériques liés à son activité et comment il caractérise et minimise l'impact sur l'environnement et les communautés.

1. CHAMP D'APPLICATION

Le champ d'application de ce document couvre toutes les sources fixes de l'établissement industriel Alucam ainsi que les sources d'émissions diffuses. Le document couvre aussi les impacts des émissions de ces diverses sources sur l'environnement et les communautés environnantes.

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR			
HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024	N° révision: 03	

La qualité de l'air sur les lieux de travail est couverte par le standard B1, B4 et B10 (lien électronique).

L'aspect des gaz à effets de serre couvrant les gaz CO₂, PFC, SF₆ est couvert par le standard E4.

2. RÔLES ET RESPONSABILITÉS


Cette section décrit d'une façon détaillée les attentes de l'organisation vis-à-vis de la gestion de la qualité de l'air.

2.1. Directeur du site

- S'assurer de la mise en place des standards et des plans de gestion en matière d'environnement et de l'application par le personnel de l'usine et les entrepreneurs extérieurs intervenants
- S'assurer que le site industriel Alucam fonctionne selon le permis d'exploitation et en conformité aux lois et règlements en vigueur.
- Veiller à ce que le personnel soit conscient de leurs obligations en vertu du permis d'exploitation du site industriel Alucam.
- Soutenir et mettre en œuvre le Plan de gestion de la qualité de l'air.
- S'assurer de fournir les ressources suffisantes pour répondre aux engagements pris dans le plan d'amélioration de la qualité de l'air.
- Surveiller les progrès du plan d'amélioration de la qualité de l'air ainsi que le respect du permis d'exploitation.

2.2. Surintendants des opérations et de la maintenance

- S'assurer que les employés sont formés à l'utilisation correcte des équipements de contrôle des émissions.
- S'assurer que les équipements de contrôle des émissions sont bien entretenus et opérationnels.
- S'assurer que les opérations de production sont effectuées de façon à minimiser les impacts sur les émissions et en conformité avec les méthodes appropriées de travail.
- Coordonner le développement du Plan d'amélioration de la qualité de l'air sur le site industriel Alucam.

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024	N° révision: 03

2.3. Surintendant HSEQ

- S'assurer de la mise en place du Plan de gestion de la qualité de l'air.
- Informer les surintendants des opérations du suivi du Plan de gestion de la qualité de l'air
- Examiner et assurer l'efficacité du plan de gestion de l'air.
- Rapporter sur les lacunes ou les possibilités d'amélioration du Plan de gestion de l'air.

2.4. Responsable Environnement

- Maintenir le bon fonctionnement du réseau de surveillance de la qualité de l'air et s'assurer de la qualité des résultats produits.
- Produire des rapports internes et externes pertinents sur les émissions des contaminants.
- Fournir une rétroaction à la gestion du site, aux régulateurs et à la communauté.
- Faciliter le développement des plans d'amélioration de la qualité de l'air.
- Supporter les opérations dans la formation et la sensibilisation pour les opérations.
- Enquêter sur les dépassements internes et externes en rapport aux émissions dans l'air.
- Assurer la gestion des plaintes et demandes d'informations externes.
- Assurer la communication avec les administrations concernées.
- Produire les rapports pertinents pour les opérations et les administrations concernées.
- Apporter du support aux responsables de projets en lien avec la qualité de l'air.

2.5. Responsable Captation

- S'assurer du bon fonctionnement des installations de traitement des gaz et du respect des limites selon le permis d'exploitation.
- S'assurer que les membres de son équipe soient formés à l'utilisation et aux bonnes pratiques (instructions) des équipements de contrôles liés à la bonne gestion de la qualité de l'air.
- S'assurer que les équipements de contrôles liés à la gestion de la qualité de l'air soient sous contrôles (étalonnés, vérifiés etc...).

2.6. Employés et entrepreneurs

- Proposer et mettre en œuvre les actions d'amélioration afin de réduire l'impact des émissions à l'air.
- Suivre une formation de base pour comprendre le plan de gestion de la qualité de l'air.
- Suivre les procédures et les techniques visant à gérer les risques pour la qualité de l'air.
- Rapporter immédiatement les émissions fortuites à l'air et / ou des équipements défectueux par le processus de déclaration d'incidents du site industriel Alucam.
- Déclarer tout incidents liés aux émissions de contaminants.

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024	N° révision: 03

3. PLANIFICATION

3.1. Suivi et surveillance de la qualité de l'air

3.1.1 Localisation des stations de mesure d'air ambiant

Le site industriel Alucam a mis en place 05 stations statiques d'échantillonnage de l'air au papier à la chaux. Ces stations statiques sont les suivantes :

- Billalang
- Ex Rim
- Digue
- Station des eaux
- Dom EDING

En outre, le site industriel Alucam a mis en place 02 stations de préleveurs dynamiques permettant d'échantillonner l'HF, le HAP et le SO₂:

- Ex RIM : zone la moins exposée
- Cité fromager : zone la plus exposée.

Le choix de ces deux sites pour abriter les stations de mesures a été guidé par les critères suivants :

- Disponibilité d'une source d'énergie.
- Sécurité du matériel par rapport aux éventuels actes de vandalisme.
- Aération de la zone.
- Position par rapport aux vents dominants.
- Proximité par rapport aux habitations.
- Proximité par rapport aux stations de papiers à la chaux.

3.1.2 Paramètres, fréquence d'échantillonnage et méthodes d'échantillonnage

Pour chaque station de mesure, les paramètres à échantillonner, la fréquence de suivi ainsi que les méthodes d'échantillonnage sont présentés au tableau 1.

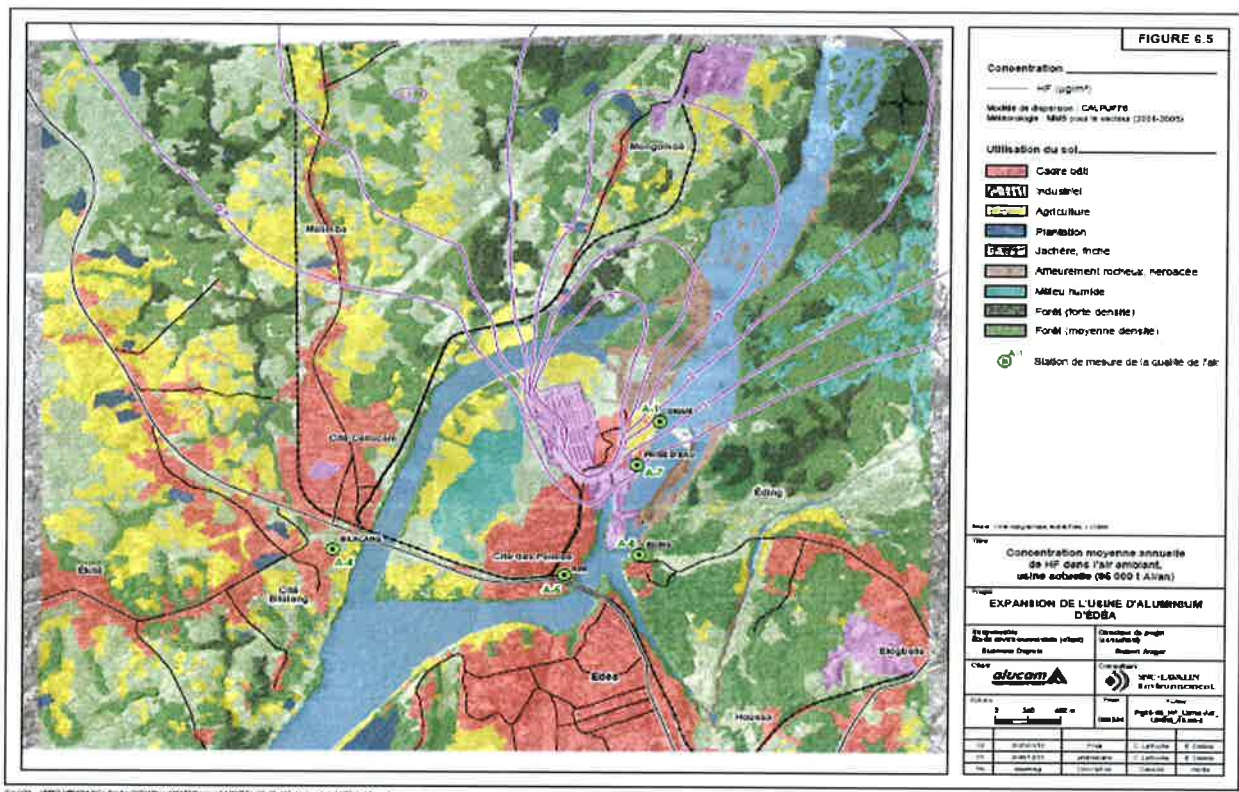
Tableau 1 : Suivi de l'air ambiant

N° de station	Paramètre	Fréquence et type de suivi	Méthode d'échantillonnage
CITE FROMAGER	HAP	1x/10 jours Composé (24h)	Préleveur dynamique
	SO2	En continu Relevé 1x/mois	
	HF	1x/10 jours Composé (24h)	
STATION DES EAUX	HF	En continu Relevé 1x/mois	Papier à la chaux
DIGUE	HF	En continu Relevé 1x/mois	Papier à la chaux
EX RIM	HAP	1x/10 jours Composé (24h)	Préleveur dynamique
	SO2	En continu Relevé 1x/mois	
	HF	1x/10 jours Composé (24h)	
	HF	En continu Relevé 1x/mois	Papier à la chaux

	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
	HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024

DOM. EDING	HF	En continu Relevé 1x/mois	Papier à la chaux
BILALANG	HF	En continu Relevé 1x/mois	Papier à la chaux

Figure 1 : Localisation des points d'échantillonnage



3.1.3 Localisation des stations d'échantillonnage des végétaux.

La localisation des stations d'échantillonnage des végétaux est présentée à la figure 1. Les numéros des stations sont reportés au tableau 2 ci-dessous.

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
	HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024
			N° révision: 03

Tableau 2 : Suivi de la végétation

N° de station	Description	Paramètre	Norme	Fréquence de suivi	Méthode d'échantillonnage
1	Angle Nord-Est CSDU	Fluorures	RQA. art.7 et 9 Moy.annuelle 40ppm moyenne mensuelle 60 ppm (2 dépassements) Moyenne mensuelle 80 ppm (1 dépassement)	2fois/an	Voir:Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales – Cahier 6 – Échantillonnage du fourrage pour l'analyse des fluorures, Éditions Le Griffon d'argile.
2	Citerne CSDU				
3	Incinérateur CMES				
4	Digue				
5	Fromager transformateur				
6	Derrière ancien centre de formation				
7	Ancienne décharge				

Exigences de suivi de la végétation : En vertu de l'article 7 (et 9) du *Règlement sur la qualité de l'atmosphère et de l'attestation d'assainissement*, un suivi des fluorures dans le fourrage destiné à l'alimentation des animaux doit être effectué.

Paramètres, fréquence d'échantillonnage, méthode d'échantillonnage et d'analyse des végétaux

Pour chaque station, tel qu'indiqué au tableau 2, on effectue deux prélèvements par an dans les végétaux destinés à l'alimentation du bétail et cela, un prélèvement en saison sèche et un autre en saison des pluies. Une analyse des fluorures est effectuée sur chaque prélèvement.

Les échantillons sont prélevés et conservés conformément aux spécifications du Laboratoire d'analyses agréées.

Les échantillons sont conditionnés et expédiés au Laboratoire d'analyses agréées selon les spécifications de ce dernier, pour analyse.

Les résultats

Les résultats sont disponibles dans le fichier du
 \\Edeasrv01\hse\03_Environnement\03.3_Mesures et Mesurages\03.32_surveillance fluor atmosphérique (air)\Végétaux

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR			
HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024	N° révision: 03	

3.1.4 Suivi météo

Un suivi des conditions météorologiques sera effectué par la station météorologique se trouvant à Ex RIM. Les données météo sont disponibles en tout temps.

Les données météorologiques du site et les données d'émissions permettront de modéliser la dispersion des polluants dans l'atmosphère.

3.1.5 Autres sources d'émissions à proximité

Dans un rayon de 10 km la liste des sources potentielles d'émission pouvant avoir une interaction avec les émissions à l'air produite par le site industriel Alucam sont :

- L'axe routier Yaoundé-Edéa-Douala,
- L'axe ferroviaire Yaoundé-Edéa-Douala,

Une étude approfondie de ces sources, leurs contributions et leurs impacts a été réalisée lors de l'étude d'impact du projet d'expansion d'Alucam.

3.2. Détermination des sources d'émissions à l'air

3.2.1 Description générale des émissions à l'air

Un audit environnemental a été mené conformément à la réglementation, sur la base de cette évaluation, les principales émissions se caractérisent comme suit :

- Fluorures gazeux et particulaires (HF, Fp)
- Benzo (a) pyrène (HAP)
- Dioxyde de soufre (SO₂)
- Poussières totales et fines (PT et PM₁₀)
- Monoxyde de carbone (CO)

Les principales sources d'émission ou de dégagement des contaminants dans l'atmosphère faisant l'objet d'une norme, d'une exigence de suivi, d'une exigence d'étude ou de toute autre exigence résultant de l'exploitation de l'établissement sont présentées à la figure 2. Les salles de cuves sont la principale source d'émissions de contaminants atmosphériques.

 compagnie camerounaise d'aluminium	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
	HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024
			N° révision: 03

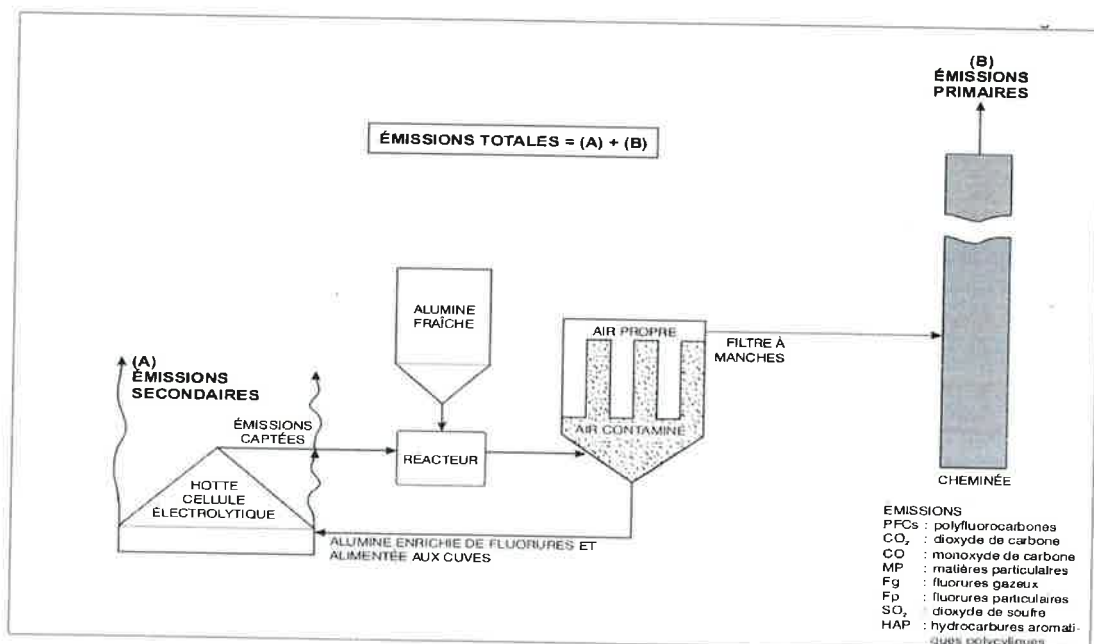
Figure 2 : Principales sources d'émissions


Source		Emissions atmosphériques (kg/tAl)				
		Fluorures		SO ₂	Poussières	HAP
		Fp	Ft			
Electrolyse	cheminées	0,03	0,1	19,9	0,8	ND
	Lanterneaux	1,62	4,86	6,6	7,2	ND
Fabrication des anodes	Atelier à pâte	0	0	0	ND	ND
	Four à cuire	0,12	0,35	3,9	0,5	0,5
Fonderie		faible	faible	0,4	faible	0
TOTAL		1,8	5,3	30,8	>8,5	>0,5

Électrolyse

La série d'électrolyse du site industriel Alucam comporte 274 cuves non capotées réparties dans six halls. La qualité de la couverture des cuves et l'étanchéité du circuit d'aspiration des gaz vers le CTG conditionnent la maîtrise des émissions des cuves. Les opérations de piquage et d'alimentation des cuves, de récupération de l'alumine sous cuve, du balayage des sols contribuent significativement à l'émission diffuse des poussières.

Figure 3 : schéma d'émission à l'air secteur électrolyse



 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024	N° révision: 03

Secteur Anodes

Les activités de broyage des recyclés de carbone, de mélange du coke, de nettoyage des mégots d'anodes, de nettoyage des tiges, de nettoyage puis récupération des fines au sol etc... engendrent des poussières. Seule l'activité de broyage des recyclés de carbone est munie de dépoussiéreur utilisant des filtres à manches. Les poussières captées sont réutilisées dans le procédé. Les poussières issues des activités de mélange du coke, de nettoyage des mégots d'anodes, de nettoyage des tiges, de balayage et récupération des fines au sol, etc..., ne sont pas captées.

Les émissions de vapeur de goudron, qui résultent de l'utilisation du brai chaud à la tour à pâte, sont captées en injectant du coke pulvérisé à même les conduites de captation des gaz et par filtration subséquente dans un dépoussiéreur. Le coke utilisé pour l'épuration des gaz est réutilisé dans la fabrication des anodes.

Les émissions du four de cuisson proviennent de trois sources :

- Le chauffage du coke et du brai utilisés dans la fabrication des anodes génère des particules (fumée), les HAP, des hydrocarbures partiellement brûlés ainsi que des oxydes de soufre (SO₂).
- Les mégots d'anodes recyclés contiennent des fluorures fixés pendant leur séjour dans le bain d'électrolyse.
- Les gaz de combustion du gaz naturel (CO₂, CO, NO_x).

Autres émissions

D'autres émissions secondaires peuvent se produire lors

- De la manipulation des matières premières (alumine, coke, entreposage en vrac et dépoussiéreurs)
- Poussières de bain (en provenance des séries d'électrolyse, et du secteur du traitement de bain)
- Poussières de brasque provenant de l'atelier de brasquage de cuves.
- Fumée et solvant provenant des laboratoires ainsi que des ateliers de soudure.

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024	N° révision: 03

- NO_x (provenant de la combustion de combustible fossiles et de la consommation d'anodes).
- Vapeur organiques provenant des réservoirs de combustibles.
- Vapeur de peinture de l'atelier laquage et d'huile de laminage

3.2.2 Suivi des points d'émissions

Les principaux points d'émission ou de dégagement de contaminants dans l'atmosphère faisant l'objet d'une norme, d'une exigence de suivi, d'une exigence d'étude ou de toute autre exigence résultant de l'exploitation du site industriel Alucam font l'objet de suivi. Le suivi des rejets à l'électrolyse se fait sur une base bi- hebdomadaire. La fréquence d'échantillonnage des rejets à la cheminée de la tour à pâte et du FAC se fait tous les deux ans. Le plan d'implémentation des mesures sur les autres sources d'émission est en cours (cheminée atelier à pâte, cheminée CDC).

Les résultats

Les résultats de l'échantillonnage de sources fixes sont disponibles

(\\Edeasrv01\hse\03 Environnement\03.1 Reporting Internes & Externes\03.10 Reporting Internes\03.10.2 Suivi et Calcul des KPIs\KPI ENV Alucam 2011)

3.3. Identification des impacts (communauté et environnement)

3.3.1 Évaluation des risques

Dans le cadre de l'implantation du HSEQ MS, un registre de risques a été constitué. Le processus de détermination des risques est la clé principale du système de gestion environnementale au sein du site industriel Alucam.

Tous les aspects environnementaux identifiés ont été évalués en fonction de la matrice de risque du site industriel Alucam. Les aspects environnementaux qui sont qualifiés d'élevés à critiques sont considérés comme aspects environnementaux significatifs.

Les aspects environnementaux significatifs reçoivent une attention particulière en vue de diminuer l'impact de ceux-ci. Les moyens de contrôles sont inclus dans le registre de risques. Les moyens de contrôle sont choisis en fonction d'un ordre hiérarchique d'élimination à la source,

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
	HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024
			N° révision: 03

substitution, solution d'ingénierie ou administratif. Le registre de risques se trouve dans (\\Edeasrv01\registre des risques).

3.3.2 Critères de protection

Une procédure de gestion des dépassements des valeurs limites concernant l'air ambiant a été établie au sein du site industriel Alucam. Elle documente également les lignes directrices pertinentes, qui devraient être considérées lors de l'évaluation des changements aux émissions. Les déclencheurs et les lignes directrices sont fondées sur :

- Les directives internes du site industriel Alucam.
- le suivi historique des résultats.
- D'autres lignes directrices pertinentes.

3.3.3 Cibles internes concernant les émissions

Des cibles de réduction des émissions font partie du plan stratégique du site industriel Alucam. Ces cibles ambitieuses sont définies en fonction de l'évolution de la réglementation, de l'évolution de la technologie et de l'optimisation des pratiques opérationnelles.

Le processus de planification stratégique fixe des objectifs au cours de la période de planification. Ce processus est suivi et maintenu par l'équipe BI.

3.4. Gestion du risque associé aux changements

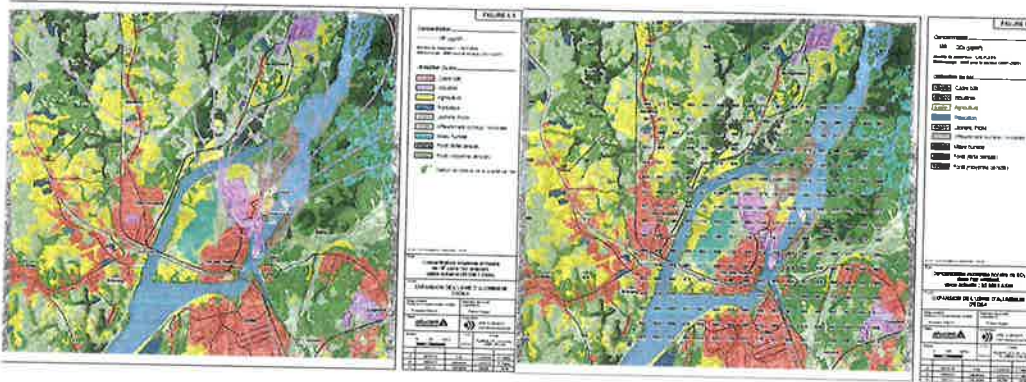
La gestion du changement au sein du site industriel Alucam est gérée selon la procédure HSE PRO 11 001. Le lien d'accès à cette procédure est Gedas HSEQ HSEQ MS Procédures générales HSEQ MS

3.5. Démonstration de la conformité

3.5.1 Études de dispersion

Le site industriel Alucam a réalisé des modélisations afin de supporter l'étude d'impact environnemental (EIE) du projet d'expansion de l'usine en janvier 2007. Dans ce cadre le fluorure gazeux, le dioxyde de soufre, ont tous été modélisés et évalués à plusieurs taux de production. Cela peut être trouvé dans l'étude d'impact.

 alucam compagnie camerounaise d'aluminium	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
	HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024



Une nouvelle campagne de modélisation est planifiée pour prendre en compte les données météorologiques du site et les autres polluants tels que HAP et poussières.

Depuis la mise en production du site industriel Alucam, plusieurs modifications et augmentations de capacités ont eu lieu. Une mise à jour des études de dispersion est donc requise afin d'identifier les risques actuels des émissions dans l'air.

Une simulation de pire cas d'émission a aussi été réalisée pour tenir compte des facteurs comme l'arrêt de CTG ou des conditions météo très défavorables.

Tableau 4 : Étude de dispersion disponible à date

Polluant	Date	Firme
Fluor	2004	IDE Environnement
Fluor	2007	SNC-Lavalin
SO2	2007	SNC-Lavalin

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024	N° révision: 03

4. MISE EN ŒUVRE ET FONCTIONNEMENT

4.1. Contrôle des émissions à l'air

Les contrôles sont énumérés dans le registre des risques.

Les systèmes de contrôle technique pour réduire les émissions dans l'air incluent :

- (CTG) Centres de traitement du gaz pour enlever le fluorure dans le procédé.
- Dépoussiéreur utilisé pour filtrer les particules.
- RTO (Regenerative Thermic Oxydation, ou incinérateur de gaz) pour le traitement des vapeurs de peinture.

Les procédures de travail, la formation en environnement de routine et le contrôle des processus et de plans d'intervention. Chaque secteur a mis au point des contrôles systématiques afin de contrôler efficacement le déroulement des processus.

Le service HSEQ surveille les émissions et fournit une rétroaction aux secteurs opérationnels en fonction des performances versus les objectifs de performance et sur les conditions d'exploitation. (KPI ENVIRONNEMENT).

4.2. Plans d'urgences et réponses aux conditions anormales d'opérations et de dispersion atmosphériques

La notification d'incidents environnementaux liés aux émissions/imissions anormales doit être rapportés immédiatement et se faire conformément au document de déclaration d'incident environnemental.

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
	HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024
			N° révision: 03

5. MESURES ET PERFORMANCES

5.1. Mesure et surveillance

5.1.1 Suivi Réglementaire

Suivi par échantillonnage (Tableau de bord environnement)

Sauf indication contraire, les échantillonnages requis sont effectués selon les méthodes de référence prescrites dans les notes techniques du LRF.

Les échantillonnages sont réalisés lors d'une opération normale Du site industriel Alucam et pour un taux de production d'aluminium chaud (à l'électrolyse) d'au moins 80% du taux de l'année civile précédente (sauf exception).

Tout échantillonnage doit faire l'objet d'un rapport d'échantillonnage dans lequel sont également consignés les conditions de production et les paramètres reliés à l'équipement épurateur, le cas échéant. Tous les rapports d'échantillonnage doivent être conservés pendant cinq ans.

Pour chaque résultat d'analyse rapporté comme « non détecté », la limite de détection doit être consignée dans le certificat d'analyse. Les certificats d'analyse doivent être conservés pendant cinq ans.

Suivi par inspection et registre

Tous les dépoussiéreurs et les épurateurs sont l'objet d'inspections régulières.

Les résultats des inspections (suivi des indicateurs de performance) sont consignés dans un registre et conservés pendant cinq ans.

Les temps d'arrêt (planifiés et non planifiés) des épurateurs sont consignés dans un registre mais sont aussi rapportés trimestriellement au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable du Cameroun.

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
	HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024

Suivi par bilan

Un suivi par bilan est effectué pour divers paramètres, tel qu'indiqué ci-après.

Émissions de CO :	Les émissions annuelles sont établies selon la méthodologie reconnue et sont rapportées annuellement.
Émissions de SO ₂ :	Les émissions annuelles sont établies selon la méthodologie reconnue et sont rapportées annuellement.
Émissions de CO ₂ et autres gaz à effet de serre :	Les émissions annuelles sont établies selon la méthodologie reconnue et sont rapportées annuellement.
Production d'aluminium :	La production d'aluminium sera fournie pour chaque série de cuves et cela, pour chaque mois.

5.1.2 Rapport sur l'air

Une liste de rapport au sujet de l'air est transmise en interne et aux Administrations concernées :

- Rapport mensuel HSEQ (y compris kpi sur AIR) est présenté au Comité de Direction « CODIR »
- Rapport trimestriel des rejets AIR est transmise aux administrations concernées
- Revue de performances HSEQ (y compris kpi sur AIR) est présentée en revue direction

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	PLAN DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR		
HSE PRO 42 001	Date de création : 29/04/2011	Date de révision : 21/03/2024	N° révision: 03

5.2. Gestion de la qualité

Le suivi de l'entretien et de l'étalonnage des équipements de mesure est enregistré dans les registres de suivi du service TI

6. COMMUNICATION

- L'ensemble des résultats est communiqué sur une base mensuelle au travers des Info-centres service et direction du site industriel Alucam.
- Tout le personnel du site industriel Alucam est sensibilisé sur l'objet de cette norme et à ses exigences par le biais des moyens de communication reconnus.
- Les indicateurs sur les émissions importantes dans l'air sont annuellement rendus publique par le biais des moyens de communication reconnus.

7. FORMATION

Les équipes sont formées sur l'objet de cette norme, les procédures de travail et la formation en environnement de routine ainsi que le contrôle des processus et de plans d'intervention.

Chaque secteur a mis au point des contrôles systématiques afin de contrôler efficacement le déroulement des processus.

8. REVISION

- Cette norme est révisée tous les 05 ans.
- Cette norme est révisée à la suite de tout incident majeur d'émission hors norme.
- Cette norme est révisée à la suite de toute modification de l'activité qui altérerait un ou des risques importants dus aux émissions atmosphériques.